

Sommaire

FISUEL Informations Générales	1
Certification QUALIFELEC en France.....	1
Le site internet World Safety Barometer - WSB.....	3

**FISUEL Informations Générales****Pour des newsletters riches :**

Merci de continuer à enrichir les newsletters par vos articles.

Si vous avez des sujets que vous souhaitez partager avec les destinataires de la newsletter FISUEL, faites-nous parvenir une page avec photos à l'adresse e-mail patrick.abelis@fisuel.org

Prochaines dates des réunions Fisuel en 2022

- Le Conseil d'Administration se réunira en mars, mai et octobre 2022.
- L'Assemblée Générale se déroulera en mai 2022.
- Un webinar sera organisé en 2022

La Newsletter est disponible sur le site www.fisuel.org

Site Internet FISUEL :

Le nouveau site internet FISUEL est opérationnel.

Il inclut le site internet World Safety Barometer qui permet de comparer le niveau de sécurité électrique pays par pays suivant plusieurs critères. Voir présentation ci-après.

Nous rappelons :

- le mail de correspondance administratif est : patrick.abelis@fisuel.org
- le Siège Social de FISUEL est au 21 rue Ampère, Paris, 75017, France.
- le numéro de téléphone du Secrétaire Général : + 33 (0) 6 86 51 84 92

**Certification QUALIFELEC en France**

Les entreprises qualifiées du Génie électrique au service de la transition écologique des bâtiments
Le Président positionne Qualifelec comme un acteur essentiel de cette transition énergétique.

Lors de son élection, en juin 2021, le Président Thierry Schott a inscrit la promotion de la qualification et des entreprises qualifiées comme axe primordial de sa mandature. Aujourd'hui, il prend la parole au sein de La Revue du Trombinoscope, magazine d'information professionnelle du monde politique, diffusée auprès des décideurs politiques et économiques de premier plan. Dans un entretien, Thierry Schott met en avant le rôle essentiel des entreprises du génie électrique, énergétique et numérique qualifiées, au service de la transition écologique des bâtiments. Il rappelle notamment que « **la qualification est, à la fois une preuve d'expertise du professionnel du génie électrique et un gage de confiance pour le consommateur.** »

Entretien avec Thierry Schott, Président de Qualifelec France

Comment les entreprises du génie électrique peuvent-elles participer à l'amélioration énergétique du bâtiment ?

« C'est un peu comme en médecine : il y a le curatif, mais le plus important c'est le préventif. Quand on parle rénovation énergétique des bâtiments, on pense spontanément à l'isolation ou à l'installation de nouveaux équipements plus économes en énergie. Mais, on oublie trop souvent un autre volet, tout aussi important : le pilotage du bâtiment. En effet, c'est à travers le contrôle et la régulation des différents équipements qu'on peut éviter les dérives de consommation, transmettre des données pour sensibiliser les occupants à l'écoresponsabilité et connecter le bâtiment avec son environnement. Et c'est là que les entreprises du génie électrique interviennent. »

Pourquoi faut-il avoir recours à des entreprises qualifiées en matière de rénovation des bâtiments ?

« La qualification est, à la fois, une preuve d'expertise du professionnel du génie électrique et un gage de confiance pour le consommateur. La mission de **Qualifelec**, organisme de qualification du génie électrique créé en 1955, est d'évaluer les compétences et la capacité d'une entreprise par rapport à des exigences de qualité. Grâce à son réseau, **Qualifelec** est devenu un acteur de premier plan de la transition énergétique et un partenaire écouté des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes du marché. **Qualifelec** compte aujourd'hui 7.000 entreprises qualifiées. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire et couvrent tous les domaines du génie électrique, énergétique et numérique. Le recours à des entreprises qualifiées permet d'avoir accès à des solutions techniques sécurisées, fiables et performantes. Le client sait qu'il a affaire à des professionnels de qualité qui lui permettront de réaliser des économies d'énergie, dans une période où le pouvoir d'achat est une préoccupation importante. »

Quels sont les exemples concrets d'intervention des entreprises qualifiées du génie électrique dans les bâtiments durables ?

« Le bâtiment doit répondre aux nouveaux usages de ses occupants et à leurs préoccupations environnementales. Avec le développement de la mobilité électrique, notamment, les pouvoirs publics ont fixé des objectifs ambitieux d'équipement du territoire en points de recharge des véhicules électriques. Dans les logements individuels ou collectifs, l'installation d'infrastructures de recharge adaptées suppose une prise en compte de l'environnement électrique autour de ces équipements. Le savoir-faire des professionnels électriciens est indispensable pour répondre aux normes de sécurité en vigueur, qui garantissent la protection de l'utilisateur. **Qualifelec** a été le premier organisme de qualification à proposer, dès 2015, la reconnaissance de la compétence en IRVE. Le législateur a, par la suite, reconnu l'importance de la qualification dans cette activité et l'a rendue obligatoire en janvier 2017. Aujourd'hui, **Qualifelec** participe à l'accélération du déploiement des IRVE sur l'ensemble du territoire national, en veillant à la sécurité, la qualité et à la performance des installations. »

Vous êtes également engagé, en tant que Président de Qualifelec, sur la maintenance des équipements électriques dans les bâtiments. Quelles sont les actions concrètes que vous menez en la matière ?

« Les professionnels électriciens qualifiés sont des interlocuteurs privilégiés des consommateurs. Ils sont, certes, impliqués dans la rénovation mais aussi dans la maintenance des différents équipements électriques. **Qualifelec** s'est donc, naturellement, positionné comme un partenaire des pouvoirs publics dans le cadre de la labellisation des réparateurs, prévue par la loi anti-gaspillage et économie circulaire (loi AGEC) votée en 2018. Le recours aux professionnels qualifiés du génie électrique dans la mise en œuvre du fonds de réparation serait, là encore, un gage de confiance pour les consommateurs, et un puissant outil de soutien en faveur de la relance de l'activité dans les territoires. Pour toutes ces raisons, nous invitons les décideurs publics, quels qu'ils soient, à considérer davantage l'enjeu de la qualification des professionnels du génie électrique énergétique et numérique, à la promouvoir et à la prescrire auprès des parties prenantes concernées. »



QUALIFELEC - 109 rue Lemercier - 75017 Paris France – tel + 33 1 53 06 65 20 - e-mail : contact@qualifelec.fr - www.qualifelec.fr

Le site internet World Safety Barometer - WSB

Ce site internet est accessible soit

- par le site Fisuel - <https://www.fisuel.org/>, page accueil.
- par l'adresse <https://www.safetybarometer.org/>

L'objectif de ce site est de permettre à chaque pays de se positionner par rapport aux autres pays, en termes de sécurité électrique dans les bâtiments d'habitation.

Nous rappelons que ce site WSB a été transmis gratuitement par CopperAlliance/ECI à Fisuel.

Fisuel les remercie très sincèrement

Ce site actualisé est opérationnel depuis l'été 2021.

Nous devons maintenant le faire vivre.

6 pays en Afrique, 11 pays en Asie, 16 pays en Europe, 5 pays en Amérique du Sud, 1 pays en Amérique du Nord et 2 pays en Océanie/Pacifique, soit 41 pays ont déjà répondu à l'enquête.

Nous devons maintenant étendre la recherche d'informations aux autres pays grâce à vous tous, correspondants de la newsletter de Fisuel et grâce à votre réseau.

Le questionnaire ci-dessous permet suivant 13 critères de donner un niveau de sécurité électrique lié aux installations électriques des bâtiments résidentiels dans votre pays.

Il est téléchargeable sous format Excel avec formules protégées, à partir du site internet. Une fois rempli vous le renvoyez à l'adresse patrick.aubelis@fisuel.org et le site internet sera mis à jour.

Nous souhaiterions également recenser des best practices dont vous avez connaissance dans votre pays en lien avec la sécurité des usagers de l'électricité comme par exemple les Awards de la sécurité électrique en République de Corée, la sécurité électrique et le marché de Divo en Côte d'Ivoire, la communication sur la sécurité électrique au Japon, la certification Qualifelec en France, les formations, les systèmes d'inspection, etc.

Vous pouvez voir quelques exemples dans le déroulé en bas de la page d'accueil du site Fisuel <https://www.fisuel.org/>.

Les installations électriques résidentielles peuvent être entièrement sécurisées, réduisant ainsi au strict minimum les risques d'incendies de sources électriques ou d'électrocution. Garantir ce niveau de sécurité nécessite les meilleures pratiques en matière de conception, d'installation et d'inspection. Cependant, la majorité des pays du monde ne disposent pas de la bonne combinaison de normes, de réglementations et d'éducation pour y parvenir.

Le Baromètre de la sécurité électrique mesure l'écart entre la réalité et les meilleures pratiques puis fournit des conseils aux décideurs politiques sur la façon dont ils peuvent améliorer la situation dans leur pays.

Cette initiative a été lancée par Copper Alliance / ECI, qui a plus de vingt ans d'expérience dans la défense de la sécurité électrique résidentielle.

Le baromètre utilise 13 critères essentiels pour définir le niveau de la sécurité électrique résidentielle. Chaque critère se voit attribuer un facteur de pondération qui est ensuite utilisé pour calculer un score global. Ces critères représentent une chaîne de pratiques à différents niveaux et vont des normes concernant les appareils électriques à l'engagement des fabricants de matériels, en passant par les pratiques d'inspection et la qualification des installateurs, à un cadre réglementaire adéquat.

Le score final du baromètre montre à quel point la situation d'un pays est éloignée des meilleures pratiques. Il sert également de référence pour comparer la situation avec d'autres pays.

Avec l'aide d'experts locaux, nous appliquons le baromètre dans un nombre croissant de pays.

Les résultats sont publiés sur ce site Web et sont accessibles au public.

Merci à tous d'étendre cette recherche d'informations auprès des pays grâce à vous tous, correspondants de la newsletter de Fisuel et grâce à votre réseau personnel.

Nous sommes à votre disposition. Contactez-nous via <https://www.fisuel.org/contactez-nous/>

Patrick Aubelis – General Secretary of Fisuel



Country report for : **Country Name (example)**

Questionnaire to estimate the level (%) of the Safety of Users of Electricity in Dwellings in Countries

The Electrical Safety Barometer consists of 13 essential criteria. Each of these criteria has a weighting factor to enable the calculation of a general score for each country. Both FISUEL and world experts endorse these criteria and the weighting factors. With the assistance of local experts, we are applying the barometer in an increasing number of countries.

Explanation of the 13 major criteria go to -->

<https://www.safetybarometer.org/criteria/>

Enter one number of the following criteria (1, 2, 3 or 4) in the red column :

- 1 = Fulfilled Criteria : existing criteria in your country
- 2 = Partially fulfilled Criteria : part of the criteria existing in your country
- 3 = Unknown Criteria : criteria inexistent
- 4 = Not met Criteria : criteria known but unapplied

Number of criteria	1 - Fulfilled	2 - Partially	3 - Unknown	4 - Not met	Level of Electrical Safety in Dwellings
	4	4	3	2	56%

Criteria	Question	Weight	Criteria	Score
Standards & rules	Are standards and rules in place?	10	1	10%
Comments :				
Initial verification	Is an initial inspection required?	10	1	10%
Comments :				
Periodic inspection	Is a periodic inspection required?	7,5	2	4%
Comments :				
Inspection report	Must there be proof of the inspection by the delivery of an inspection report?	5	2	3%
Comments :				
Inspection for existing installations	Is there a mechanism for inspection of existing installations?	10	1	10%
Comments :				
Inspector	Must the person carrying out the inspection be a qualified inspector?	7,5	3	0%
comments :				
Electrical contractor or installer	Must the electrical contractor or installer be a qualified person?	5	4	0%
Comments :				
Role of utilities	Does the electric utility only connect the installation after having received a positive inspection report?	10	4	0%
Comments :				
Consumer education	Are consumers educated on the dangers of electricity?	5	2	3%
comments :				
Regulation	Is regulation in place that imposes standards for electrical installations and initial verification?	5	2	3%
Comments :				
Labelling and certification	Are products in the market adequately labeled for electrical safety, and is this labeling system understood?	5	3	0%
Comments :				
Role of manufacturers	Do manufacturers actively engage for electrical safety in the marketplace?	5	3	0%
Comments :				
Market surveillance	Is there adequate action on market surveillance from the authorities?	15	1	15%
Comments :				

Confidentiel

www.fisuel.org